



PLAINE DE ROISSY-EN-FRANCE - AXE DE L' A1 ET DES AÉROPORTS

Un territoire marqué par les infrastructures



INFRASTRUCTURES

PLAINE

ROISSY

NUISANCES

INTRODUCTION

- Un paysage initial de plaine cultivée striée de vallons
- Un territoire de projet, pôle régional de développement
- Un projet de territoire qui peut tirer parti des valeurs paysagères de la plaine et des vallons.

LIMITES ET VOISINAGES

Les limites de cette unité ne sont pas nettes. Contribuer à leur lisibilité constitue d'ailleurs un des enjeux majeurs auquel devra répondre le projet de territoire et de paysage de l'est du Val d'Oise. L'ouest de la plaine de Mareil-en-France s'achève par la frange constituée par les agglomérations de Gonesse (photographie 1), Goussainville (photographie 2), Louvres (photographie 3) et Survilliers. A l'est, l'unité de paysage est limitée par la ligne LGV, et les bords de l'aéroport (photographie 4). Au sud l'unité entre en contact direct avec la conurbation parisienne. Au nord, le vaste faisceau de voies et les dégagements cultivés se heurtent aux boisements de Luzarches, Morrière, Mortefontaine (photographie 5)

CHARPENTE NATURELLE

L'ensemble repose sur la planéité de la Plaine de France. La plaine est parcourue de ruisseaux dont les vallées constituent néanmoins des lignes marquantes et des paysages singuliers. Le Croult, le Rhin, le fossé Gallais constituent un réseau hydrographique dont le centre est formé par le plan d'eau du Thillay (photographie 6).

STRUCTURE ET MOTIFS

Une plaine d'openfield

Le paysage ancien est un openfield typique, aux vastes étendues cultivées. Les sols de la plaine de France restent néanmoins les meilleures terres à blé d'Europe (photographie 7).

Des infrastructures démesurées

Le réseau des voies routières et ferrées (photographie 8), est dense autour de l'axe de l'A1. Un échangeur vaste et complexe distribue l'aéroport Charles de Gaulle. Bien que les pistes et les dégagements perpétuent l'échelle de la plaine, (photographie 9) l'emprise de zones d'activités, de logistiques, d'échangeurs, suscité par l'activité des aéroports, contribue au morcellement du paysage (photographie 10).



CAUE⁹⁵

SUPERFICIE

75 km²

POPULATION

Environ 40 000 habitants (2009)

GOUVERNANCE

Communauté de communes :

- Roissy, Porte de France

PROTECTIONS

- PNR Oise Pays de France
- ZNIEFF de type I et II
- ENS



13

PLAINE DE ROISSY-EN-FRANCE - AXE DE L' A1 ET DES AÉROPORTS



14

L'étalement urbain sur la plaine

Les développements (principalement constitués de zones d'activités) continus le long de l'A1 ont suivi la dynamique d'expansion des aéroports et des routes dans la continuité de la conurbation parisienne. Les villages de la plaine, autrefois compacts se sont étendus par la création de vastes zones d'activités et de lotissement. Une exception, le vieux village de Goussainville resté figé dans sa forme ancienne, est aujourd'hui inhabité en raison du bruit des avions (photographie 11). Au Nord de la RN 104 il est encore possible d'identifier une continuité de la plaine d'ouest en est, parallèlement aux limites boisées des buttes. (Photographie 12) L'agglomération de Louvres-Puiseux est encore suffisamment éloignée de Goussainville et de Fosses pour ménager le paysage ouvert. (Photographie 13) Au sud et à l'ouest de l'aéroport Charles de Gaulle la plaine est morcelée par les extensions urbaines et les infrastructures, butant sur les horizons des zones d'activités, des zones logistiques, et sur les lignes électriques. (Photographie 14)



16

La discrète charpente de cours d'eau

Malgré l'attractivité des motifs de l'eau et de la végétation associée, les ruisseaux sont peu accessibles ou traités comme paysage de valorisation et de détente (photographie 15). Certains sont même l'objet de grands terrassements qui en troublent la lisibilité.

Le vieux village de Goussainville

Une structure encore lisible, celle du village dominé par le splendide clocher de son église (photographie 16), accroché au rebord du vallon dont le fond est occupé par les cultures maraîchères. (Photographie 17) L'ambiance «fantôme» est d'ue au bruit des avions qui le rend inhabitable. (Photographie 18)



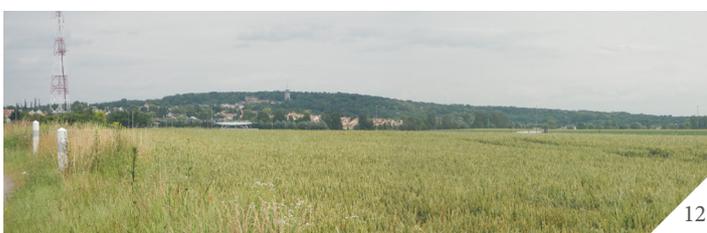
18

CONDITIONS DE PERCEPTION

C'est probablement un des rares paysages qui soit réellement perçu de haut depuis les avions. L'autoroute A1 draine également un nombre important d'observateurs.



CAUE⁹⁵



12



17



7

PLAINE DE ROISSY-EN-FRANCE - AXE DE L' A1 ET DES AÉROPORTS



19

ENJEUX ET PISTES DE RÉFLEXION

Cette unité paysagère constitue « une entrée de ville » de l'agglomération parisienne ou du Grand Paris. ..Le pôle de Roissy est considéré comme un territoire au fort potentiel de développement. Les enjeux sont nombreux dans un site directement en contact avec la pression péri-urbaine. Un projet global doit pouvoir émerger en intégrant dans son dispositif les composantes du paysage non bâti :

- Terres agricoles productives mais éventuellement cultures plus directement liées à l'agriculture.

(Photographie 7)

- Réseau de vallons en mesure de proposer des espaces plus intimes et des liaisons territoriales. (Photographie 19)

- Bords urbains de la conurbation et des agglomérations (Photographie 20)

Ce projet devrait pouvoir mettre en valeur les trames vertes et bleues et intégrer les objectifs suivants :

- Rechercher un développement économe en terres agricoles préservant en priorité les continuités de plaine au Nord

- Identifier une frange lisible et traitée entre la conurbation et la plaine

- Traiter les limites urbaines sur la plaine sous forme de couronnes de jardins et promenades

- Valoriser le réseau des ruisseaux formant une trame paysagère et de promenade. (Photographie 21)

- Associer à la trame du patrimoine des parcs existants (la Courneuve, le Sausset) en projet (Sausset amont, buttes de Gonesse) et du vieux village de Goussainville.

- Valoriser les perspectives ouvertes de la plaine et des aéroports

- Aménager des cheminements, installer des équipements récréatifs, relier ces nouveaux espaces avec les espaces urbains alentours

- Affirmation nette de l'identité agricoles de la plaine de France. Préservation des continuités de plaine cultivée au Nord de Charles de Gaulle (coupure d'urbanisation entre les agglomérations), encouragements, au maintien de l'agriculture, contrôle des remblais de dépôts, traitements des rem-

blais en place (boisement approprié)

- Mise en valeur des caractères paysagers des aéroports : ouverture sur le ciel et le sol de la plaine

- Localisation et traitement des limites urbaines sur la plaine : front urbain, traitement d'une frange paysagère « lisière urbaine »

- Structuration d'un réseau de paysage de proximité associant les « lisières urbaines », le réseau de ruisseaux, les parcs existants et les projets de liaisons complémentaires

- Valorisation du vieux village de Goussainville et du château d'Ecouen

- Développement du pôle économique en priorité sur les emprises plus enclavées et plus proches des dessertes en évitant l'étalement et en favorisant la densité

- Traitement de la vision territoriale depuis les grandes voies (A1 et RD 317 principalement) valorisation des paysages urbains, du seuil de l'agglomération, et de la plaine. (Photographie 22)



21



CAUE⁹⁵



20